



## DECLARATION

CAPA PSYEN DU 24 JUIN 2019

Incontestablement, dans un contexte général de dégradation de la Fonction publique et de l'École, la psychologie à l'école et les psychologues, dans le 1er degré comme dans le 2nd degré, sont l'objet d'attaques directes et indirectes, très ciblées, de la part de ce gouvernement.

Concernant les EDA et la prise en charge des élèves en grande difficulté au sein des écoles et des RASED :

Le ministère est aux abonnés absents : les engagements à réunir des groupes de travail pour améliorer la mise en place du corps, la formation, la structuration du corps ne sont pas tenus.

Le démantèlement des RASED avec pertes de postes, disparition de l'aide ré-éducative, départs en formation insuffisants, interventions diluées dans des secteurs trop vastes, porte un coup dur au travail d'équipe et à la mise en œuvre de nos missions. Cela nous limite trop souvent à l'évaluation psychologique, voire psychométrique, ou pire : l'expertise à distance au sein d'un « pôle ressources ». La prévention, le suivi, la remédiation, l'élaboration de projets d'aide spécialisée, les synthèses RASED sont relégués en second plan.

Enseignants et psychologues arrivent à faire des préconisations qui concourent à l'externalisation des aides vers des professionnels en libéral faute de places dans les structures médico-sociales et hospitalières.

L'offre de formation pour notre profession est inexistante dans l'académie. Nous réitérons la nécessité d'organiser des échanges professionnels en particulier pour la spécialité EDA dont les membres sont relativement isolés sur leurs secteurs, des réunions EDA-EDO afin de répondre à la mission de coordination renforcée pour la liaison CM2- 6 ème .

Pour la FSU, les psy EN ne peuvent se satisfaire d'une convocation d'office pour une formation uniquement guidée par des préoccupations ministérielles sans lien avec les besoins des personnels.

Le faible calibrage obtenu pour les mutations inter académiques des psy EN aboutit à un effrayant nombre de **postes qui restent vacants (10 postes EDA et 19 postes EDO)**. Des circonscriptions entières vont se retrouver **sans aucun psy EN EDA**, et sans garantie que ces postes soient occupés par des vacataires. **Pour la seconde année les moyens attribués ne sont toujours pas à la hauteur des engagements ministériels et des besoins du terrain.**

Puisque le ministre a décidé de financer ses réformes à moyens constants sur le dos des personnels et des élèves, puisque le dédoublement de certaines classes impose la surcharge d'autres classes tout en utilisant des moyens en personnels, salles, matériel..., les psy EN EDA de l'académie de Montpellier vous informent, Madame la Rectrice, qu'elles et ils refuseront de palier ces manques et de jouer les urgentistes sur les circonscriptions en souffrance.

Le secrétariat national du SNUipp-FSU se charge d'alerter le ministère sur ce qui se passe sur notre académie ?

Concernant les EDO.... et le service public de l'information et de l'orientation de l'Éducation Nationale :  
1° Dans les DRONISEP, nous constatons que les personnels continuent d'être maintenus par la

hiérarchie dans l'ignorance totale de ce qu'ils deviendront et de ce que seront leurs missions...

2° Le 28 Mai, le Ministre de l'Éducation nationale signait, devant la presse, avec Régions de France, le cadre de référence national censé décliner la loi du 5 septembre 2018. Cette dernière confie aux Régions une responsabilité sur l'information des élèves et des étudiants concernant les formations et les métiers. Il s'agissait de définir ainsi les rôles respectifs des régions et de l'État.

Nous vous rappelons que ce texte n'a jamais été présenté aux organisations syndicales.

En effet, il est sous-tendu par une idéologie d'un autre temps, dépassée, socialement discriminante et invalidée par toutes les études (économiques, sociologiques, psychologiques...). L'orientation y est conçue dans une logique adéquationniste qui vise à privilégier les informations portant sur les besoins économiques locaux ; ces informations seront dispensées directement dans les classes par les «organismes mandatés par les régions (entreprises, branches professionnelles, associations diverses)». On est très loin de l'approche des Psy EN quant à la question de l'information en lien avec l'orientation : les Psy EN, d'ailleurs très peu cités dans le texte, prennent en compte dans leur pratique les différentes étapes du développement psychologique et social à l'adolescence. Ils savent que le processus cognitif stimulé par de l'information s'appuie justement sur des représentations sociales dépendantes du champ affectif du sujet. La complexité du processus a bien entendu échappé aux rédacteurs du cadre de référence.

D'autre part, ce cadre national, déjà très lâche, pourra être décliné région par région : il confirme toutes les inquiétudes que nous avons pour les personnels de l'Éducation Nationale. Ainsi il ne mentionne pas la nécessité de respecter ni les rattachements administratifs, ni les statuts ni les missions des personnels ; il oublie de préciser que leur mise à disposition ne peut se faire que par détachement et avec l'accord des intéressés.

Enfin, on lit dans l'exposé des dispositions concernant le plan investissement d'avenir (PIA 3) consacré à l'orientation, que 70 millions d'euros (et 33 millions d'euros ultérieurement) sont débloqués, sur 10 ans, pour des start-up et coachs en tous genres. Le MEN et le MESRI font clairement le choix de privatiser le champ de l'information et de l'accompagnement à l'élaboration des projets, avec son lot de risques de dérives sectaires, de manipulations prosélytes ou mercantiles.

Combien de CIO pourrait-on conserver et créer avec ces fonds ? Quels développements potentiels pour l'ONISEP ? !

3° Mais, le 28 mai, c'était le rapport dit Mons/Charvet que notre ministre ou son ministère devait rendre public et chacun attendait notamment la carte-cible des CIO ! Nous devons attendre la fin du mois !

Dans l'académie de Montpellier pour la rentrée 2019, nous perdons **1 CIO sur Perpignan** car fusions de 2 CIO ; **donc disparition de 2 CIO** en deux ans puisque fermeture de Limoux à la rentrée de 2018. Les suppressions de postes de personnels administratifs fragilisent les structures et les remontées d'autres académies laissent présager du contenu du rapport.

Il est désormais clair que la stratégie du ministère consiste à différer les décisions, à avancer dans les académies et à ne rien annoncer afin de contourner les organisations syndicales et de faire entrave à toute mobilisation. Ce qui est aussi une façon d'éviter de rendre des comptes aux usagers sur ce qui sera, il faut bien le dire, un démantèlement du service public de l'information et de l'orientation de l'Éducation nationale.

Le personnel n'est pas dupe et n'attendra pas pour se mobiliser.

Les derniers sondages, dans notre académie, auprès de nos collègues montrent qu'ils restent très attentifs et nous constatons beaucoup de colère.

Le SNES-FSU défend clairement, et avec lui la grande majorité de nos collègues de cette académie, le service public d'information et d'orientation de l'Éducation Nationale, seul en mesure de garantir une fiabilité, une objectivité des informations dispensées et un accompagnement de qualité assuré par des personnels formés et qualifiés qui ne dépendent d'aucun groupe de pression ni d'organismes privés ! L'histoire a clairement montré que la volonté de réduire le nombre de psychologues du second degré s'accompagnait toujours de réformes réactionnaires et socialement injustes !

Nous saurons nous mobiliser !

**Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU et du SNES-FSU.**